



CLUB INFORMATIQUE PENITENTIAIRE

Appel à cotisation

Votre cotisation constitue la matérialisation juridique de votre appartenance au CLIP et vous permet, en particulier, de bénéficier de la protection et du soutien de l'association dans le cadre de vos interventions en établissement pénitentiaire. Elle est annuelle et sera à renouveler en décembre de chaque année.

Le montant de l'adhésion au CLIP est fixé à 10 €.

Vous trouverez ci-dessous votre bulletin d'adhésion à joindre à votre chèque et à adresser à CLIP, 12-14 rue Charles Fourier – 75013 PARIS.

Mais vous pouvez également payer votre cotisation par virement. Dans ce cas n'omettez pas d'indiquer dans la partie « correspondance » les renseignements figurant sur le bulletin d'adhésion.

Pour ceux qui le pourront, toute donation venant compléter la cotisation statutaire sera particulièrement bienvenue : à partir de 20 €, cotisation comprise, votre versement donnera lieu à l'édition d'un reçu fiscal.

Nous vous informons, par ailleurs, que **lors de la prochaine Assemblée Générale du CLIP**, les convocations ne pourront être adressées qu'aux adhérents à jour de leur cotisation au moment de l'envoi.

Amicalement.

Yvon CORVEZ
Président

BULLETIN D'ADHÉSION AU « CLIP » ANNÉE 20..

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville :

Téléphone :

Établissement :

Montant de la cotisation : 10 €

Don €

Total €

Date de l'adhésion

- Chèque à l'ordre du " CLIP "
- RIB **10278 04102 00037286241 61**
- BIC **CMCIFR2AXXX** IBAN **FR76 1027 8041 0200 0372 8624 161**